



SORENS

INFO

n° 112
juin 2021

*"Le paradis, c'est d'être assis à la terrasse un soir d'été et
d'écouter le silence."*

Alec Guinness



©Frédéric Portner

2	Sommaire
3	Hommage à Jason Dupasquier
4	Mot de la rédaction
5-15	Assemblée communale du 19,04,2021 - PV
16	Législature 2021-2026 - Répartition des dicastères
17	Qualité de l'eau du réseau
18	Radar sorensois
19	Les Pic'notes
20-21	Sorens Autrefois
22-23	Rencontre : OKAYA & M. Bernard Stähline
24-25	La bibliothèque change la vie
26-27	Quand votre nez devient votre guide vers votre bien-être
28-29	Le Coin du Patois
30	Revue Chat-tirique
31	Plantes invasives
32	Photo mystère, memento

Hommage

*Ce n° est dédié à Jason Dupasquier, citoyen de Sorens,
parti beaucoup trop tôt.*



*Avec notre plus grande sympathie, nous adressons nos plus sincères
condoléances à sa famille et à ses proches.*

Le Conseil communal de Sorens et la Commission du Sorens Info.

JASON

Mot de la rédaction

C'est avec un grand plaisir que nous avons l'avantage de vous présenter les deux nouveaux visages qui ont rejoint notre comité de rédaction.

M. Dominique Schmutz



Mme Isabelle Mineo



Dominique Schmutz, une personnalité bien connue de notre village et qui vient d'entamer sa troisième législature au sein du Conseil communal de Sorens. Il élargit donc, encore un peu plus, son cercle d'appartenance par sa participation à la commission du journal Sorens Info. C'est donc en qualité de représentant du Conseil communal qu'il nous rejoint car, faut-il le rappeler, le Sorens Info est d'abord un outil de communication de l'Exécutif communal, avant d'être votre gazette préférée.

Isabelle Mineo a également choisi de nous rejoindre et nous en sommes très réjouis. Sonothérapeute, elle a installé son cabinet de consultation dans sa maison familiale à Sorens. Elle-même et son travail vous ont été présentés dans nos colonnes voici quelques mois (Sorens Info no 109 - septembre 2020). Passionnée par tout ce qui touche de près ou de loin à la Vie et à sa préservation, Isabelle ne manquera pas d'enrichir le Sorens Info avec de la sensibilité et de belles énergies.

À vous deux, à Dominique et Isabelle, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au sein de la Commission du Sorens Info et nous réjouissons de la fructueuse collaboration qui s'annonce.

Et pour celles et ceux qui hésiteraient encore à nous rejoindre, pour des contributions occasionnelles ou plus si entente, n'hésitez plus !

Pour la Commission du Sorens Info
Frédéric Portner

Bienvenue

Procès-verbal de l'assemblée communale du 19 avril 2021

- Présidence** ➤ M. Stéphane Ropraz, Syndic
- Présents**
- 6 Conseillers communaux
 - 35 Citoyennes et citoyens
 - **42 Citoyens actifs au total**

Monsieur le Syndic souhaite la cordiale bienvenue aux personnes présentes et excuse l'absence de plusieurs citoyens. Pour la bonne marche de l'assemblée, MM. Bertrand Oberson et Florian Sturny sont nommés scrutateurs.

Cette assemblée a été régulièrement convoquée par tout ménage, par insertion dans la Feuille officielle n° 13 du 2 avril 2021 et par affichage au pilier public.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 7 décembre 2020 (ne sera pas lu, étant publié dans le journal communal "Sorens Info" n° 111 et sur le site internet www.sorens.ch)
2. Foyer Saint-Joseph – Comptes 2020
 - 2.1 Comptes de fonctionnement
 - 2.2 Comptes d'investissements
 - 2.3 Rapport de la Commission financière
 - 2.4 Approbation
3. Commune – Comptes 2020
 - 3.1 Comptes de fonctionnement
 - 3.2 Comptes d'investissements
 - 3.3 Rapport de la Commission financière
 - 3.4 Approbation
4. Nouveau règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux
Présentation et approbation
5. Changement de législature – Renouvellement des Commissions
 - Commission Financière
 - Commission d'Urbanisme
 - Commission de Naturalisation
6. Informations du Conseil communal et divers

Le tractanda ne fait l'objet d'aucune remarque.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 7 décembre 2020

Le procès-verbal n'est pas lu étant publié dans le journal communal Sorens Info n° 111 de mars 2021, en version provisoire sur le site internet et consultable au bureau communal.

Mis au vote, ***le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.***

2. Foyer Saint-Joseph / Comptes 2020

2.1 Comptes de fonctionnement

En introduction, M. Bertrand Ansermot donne à l'Assemblée des informations quant à la gestion du Foyer durant cette période. Depuis le 8 mars 2021 la vie a repris son cours au sein du foyer. Durant la 2^{ème} vague, 14 résidents ont été contaminés dont 5 sont malheureusement décédés. 9 soignants et 4 personnes de l'exploitation ont été touchés par la Covid. Une nouvelle infirmière cheffe a été engagée en la personne de Mme Dias Sousa qui est domiciliée à Sorens.

Concernant les comptes 2020, ces derniers ont été vérifiés par le réviseur des comptes et la Commission financière.

Comptes de fonctionnement	Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Salaires	3'388'168.10		3'508'428.00		3'516'864.40	
EMS	1'776'957.15		1'889'980.00		1'815'086.55	
Lits reconnus AOS	253'763.25		208'900.00		279'547.25	
ADM/ Exploitation / autres	915'414.50		955'490.00		953'356.00	
Charges sociales	442'033.20		454'058.00		468'874.60	
Autres charges d'exploitation	779'607.53		691'534.00		822'576.82	
Médicaments, aliments et boissons	201'722.37		203'000.00		194'065.55	
Ménage, entretien et réparation du bâtiment	121'915.70		126'200.00		129'477.60	
Eau et énergie	57'504.65		58'450.00		60'873.05	
Frais financiers de l'immeuble et du matériel	271'848.25		168'784.00		315'582.66	
Frais d'administration et autres charges expl.	126'616.56		135'100.00		122'577.96	
Recettes EMS		-2'976'782.35		-3'087'072.00		-3'100'533.00
Recettes des soins EMS		-2'029'298.35		-2'140'445.00		-2'183'049.00
Recettes d'hébergement EMS		-947'484.00		-946'627.00		-917'484.00
Lits reconnus AOS		-885'041.15		-839'739.00		-945'317.85
Recettes des soins AOS		-277'854.15		-230'755.00		-352'277.35
Lits AOS		-607'187.00		-608'984.00		-593'040.50
Frais financiers		-199'408.00		-183'432.00		-183'492.00
Recettes frais financiers (communes)		-199'408.00		-183'432.00		-183'492.00
Autres recettes		-124'361.83		-128'800.00		-129'762.75
Recettes ventes de médic. et autres frais fact. Rés.		-54'262.33		-55'100.00		-40'162.60
Prestations au personnel et à des tiers		-70'099.50		-73'700.00		-89'600.15
Totaux des charges et produits d'exploitation	4'167'775.63	-4'185'593.33	4'199'962.00	-4'239'043.00	4'339'441.22	-4'359'105.60
Bénéfice d'exploitation		-17'817.70	Bénéfice	-39'081.00		-19'664.38

Le compte de fonctionnement termine sur un **bénéfice de CHF 19'664.38.**

2.2. Comptes d'investissements

Comptes des investissements	Budget 2020		Comptes 2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Mobilier - soins - exploitation	46'000.00		30'313.15	
Buanderie : calandre - chariots linge - table de triage	26'000.00		24'134.60	
Cuisine : liaison froide (cellule de refroid. + support inox)	7'000.00		6'178.55	
Site internet (2012) pas réalisé - reporté 2021	5'500.00			
Soins : chaise élévatrice pour baignoire pas réalisé - reporté 2021	7'500.00			
	46'000.00	0.00	30'313.15	0.00
Totaux des charges investissements	46'000.00		30'313.15	

M. Emmanuel Schornoz , Président de la Commission financière, rappelle que le rôle de la Commission se limite à analyser la concordance des comptes avec le budget et à porter une appréciation sur la marche de l'établissement. La Commission financière constate une bonne gestion de la part de la Direction du foyer.

En conclusion, la Commission financière recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes de fonctionnement et les comptes d'investissement tout en remerciant la Commission du Foyer, son Président ainsi que le personnel et la Direction.

La discussion n'étant pas demandée, le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte les comptes de fonctionnement 2020, présentant un bénéfice de CHF 19'664.38 ?

Résultat : **les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité**

le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte les comptes d'investissements 2020 ?

Résultat : **les comptes d'investissements sont acceptés à l'unanimité**

M. Ropraz, Syndic, remercie la Commission administrative du Foyer, la Directrice du Foyer ainsi que l'ensemble des employés pour leur mission.

3. Commune / Comptes 2020

3.1 Comptes de fonctionnement

M. Damien Romanens, vice-Syndic, précise que la présentation s'articule en 3 volets : vue d'ensemble, analyse des charges et analyses des produits.

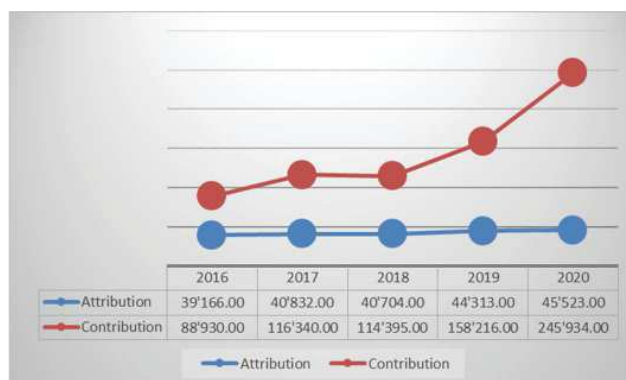
Dette par habitant :

La dette par habitant amorce à nouveau une descente. En effet, le remboursement régulier de notre emprunt pour l'école (CHF 135'000.-/an) et de l'emprunt pour la rénovation de l'Union (CHF 250'000.-/an) aide à la diminution de la dette.

	2016	2017	2018	2019	2020
Dette par habitant	- 2'642	- 1'563	952	409	-272
Population légale	1082	1087	1098	1'107	1'098

Péréquation des ressources et des besoins

Notre contribution à la péréquation des ressources ne cesse d'augmenter, alors que le montant qui nous est alloué pour la péréquation des besoins reste stable. A noter que la péréquation est calculée sur les dernières années fiscales connues au moment de l'établissement du budget soit 2015-2016-2017.



Vue d'ensemble des comptes 2020

Les comptes de fonctionnement 2020 dégagent un bénéfice de CHF 465'676.99 après avoir procédé aux opérations suivantes :

➤ remboursement de l'avance faite au bilan pour couvrir le découvert du chapitre 70 :	CHF 36'646.53
➤ attribution à la réserve pour le réseau d'eau potable :	CHF 45'714.12
➤ alimentation du fonds de rénovation de l'Union :	CHF 10'000.-
➤ amortissements supplémentaires :	CHF 232'205.-
➤ dons supplémentaires aux sociétés :	CHF 11'500.-
➤ Total du bénéfice réparti	CHF 329'065.65
➤ Bénéfice avant répartition	CHF 794'742.65

Ce résultat s'explique par une bonne gestion des coûts, des dépenses souvent inférieures au budget, des rentrées fiscales des personnes physiques et morales supérieures au budget ainsi qu'au bon rendement des impôts irréguliers.

Différence du résultat par chapitre entre le budget et les comptes hors impôts

Les comptes ont été commentés dans le Sorens Info n°111.

Approvisionnement en eau

Le taux de couverture étant supérieur à 100 %, nous avons pu effectuer les opérations suivantes :

- remboursement de l'avance faite au bilan pour couvrir le découvert du chapitre 70 : CHF 36'646.53
- attribution à la réserve pour le réseau d'eau potable : CHF 45'714.12

Protection des eaux

Le taux de couverture est insuffisant, nous avons prélevé un montant de CHF 36'203.25 au bilan pour équilibrer le compte. Le montant de l'avance au bilan est de CHF 130'731.90 au 31.12.2020. Le nouveau règlement servira en outre à couvrir à 100% ce compte afin de répondre aux exigences cantonales.

Gestion des déchets

Notre faible taux de couverture de 57 % s'explique notamment par des volumes d'éliminations bien plus importants durant cette période de pandémie.

3.2 Comptes d'investissement

Ci-après, les investissements terminés au 31.12.2020 et les investissements en cours

Investissements terminés au 31.12.2020							
Objet	Date de l'Assemblée	Montant voté	Autorisation Scom	Montant autorisation	Total des coûts	Subv. ou participations reçues	Écart
Rempl. d'une conduite d'eau potable, secteur Ch. de la Paix – Rte des Versanes	10.12.2018	160'000.00	Sans emprunt	0.00	119'089.40	0.00	-40'910.60
Refection route des Prarys	10.12.2018	390'000.00	Sans emprunt	0.00	240'525.45	0.00	-149'474.55
Amélioration du réseau communal d'eau potable	10.12.2018	55'000.00	Sans emprunt	0.00	51'776.55	0.00	-3'223.45
Récupérateur de balles	09.12.2020	42'000.00	Sans emprunt	0.00	47'021.50	0.00	5'021.50

Comptes d'investissement		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	243'267.75	312'980.00			10'151.45	
29	Administration scolaire	243'267.75	312'980.00			10'151.45	
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS			19'000.00		18'000.00	
34	Sport			19'000.00		18'000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	371'140.20		700'000.00		39'963.70	
62	Routes communales et génie civil	371'140.20		700'000.00		39'963.70	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	291'658.60	86'695.35	413'000.00	15'000.00	304'766.50	74'281.55
70	Approvisionnement en eau	276'815.55	81'780.40	265'000.00	10'000.00	241'362.15	8'168.95
71	Protection des eaux		4'914.95	85'000.00	5'000.00	13'278.45	560.60
78	Protection de la nature			48'000.00		47'371.50	65'552.00
79	Aménagement du territoire	14'843.05		15'000.00		2'754.40	
Totaux		291'658.60	86'695.35	413'000.00	15'000.00	304'766.50	74'281.55

M. Emmanuel Schornoz, Président de la Commission financière, rappelle que le rôle de la Commission se limite à analyser la concordance des comptes avec le budget et à porter une appréciation sur la marche de l'établissement. Il apporte quelques compléments aux explications de M. Romanens. La Commission financière constate une bonne gestion de la part du Conseil communal.

En conclusion, la Commission financière ainsi que le réviseur des comptes, selon son rapport d'audit du 17.03.2021, recommandent à l'Assemblée d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissements tout en remerciant le Conseil communal.

La discussion n'étant pas demandée, le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte les comptes de fonctionnement 2020, présentant un excédant de produit de CHF 465'676.99 après amortissements supplémentaires, attribution aux réserves et dons supplémentaires de CHF 329'065.65?

Résultat : **les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité**

le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte les comptes d'investissements 2020 ?

Résultat : **les comptes d'investissements sont acceptés à l'unanimité**

4. Nouveau règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux

M. le Syndic donne la parole à M. Schmutz qui présente les nouveautés du règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux. En outre, un explicatif est paru dans le journal Sorens-Info no 111.

La parole est à l'Assemblée :

Mme Paschoud Lucienne demande si le coefficient 0.20 est appliqué à toutes les surfaces ou seulement au privé ? M. Schmutz lui répond que le coefficient est appliqué à toutes les surfaces mais limité à 1000 m² pour les surfaces agricoles.

M. Schornoz Emmanuel est déçu par ce nouveau règlement car la notion du pollueur/payeur n'est pas suffisamment respectée : 1 famille de 4 personnes consommant 60 m³/an avec terrain de 500 m² paiera CHF 250.-/an, 1 famille de 4 personnes consommant 60 m³/an avec terrain de 1500m² paiera CHF 450.-/an

Qu'est-ce qui justifie que pour la même consommation une famille paie 80% de taxe de plus que l'autre ?

Assemblée communale du 19 avril 2021 - PV - Suite

La taxe pour une parcelle agricole de 2500 m² s'élèvera à CHF 200.-, alors que celle d'une parcelle non construite située en zone constructible de 2500 m² s'élèvera à CHF 500.-

Qu'est-ce qui justifie une augmentation de 150 % de la taxe pour la même surface dans laquelle les eaux s'infiltrent de la même manière ?

Ce règlement est à son sens clairement discriminatoire et s'apparente plus à un impôt supplémentaire sur la propriété ce qui est inacceptable quand on voit les bénéfices de la Commune. Il est conscient que les comptes pour l'épuration des eaux doivent s'équilibrer, mais si l'on veut favoriser une responsabilisation des citoyens par rapport aux frais d'épuration, c'est bien en privilégiant le tarif au m³ qu'on y arrivera pour une Commune labellisée Cité de l'énergie.

M. Schmutz explique que l'aspect de causalité dans la nouvelle loi ne s'applique pas qu'aux eaux usées mais également aux eaux claires. Et aujourd'hui, les surfaces utilisent les circuits d'eaux claires à disposition des citoyens. C'est pourquoi, le calcul doit également prendre en compte les m² des surfaces.

Cette explication ne suffit pas à M. Schornoz qui constate que les terres agricoles ont une surface limitée à 1000 m² et s'interroge pourquoi cette limite n'est pas appliquée au terrain constructible afin d'avoir une équité entre citoyen.

M. Savary Daniel rejoint M. Schornoz sur la notion du pollueur/payeur qui n'est pas assez mis en avant. D'autant plus que le prix de l'eau au m³ est baissé de CHF 3.- à CHF 2.-. Il est propriétaire d'un terrain de 2000 m² et n'en utilise que 400 m², l'eau de pluie s'évacue par infiltration. Il trouve ce règlement injuste.

M. Schmutz relève que cette injustice est dans le principe de causalité. Le Conseil communal a écouté le souhait de l'Assemblée communale ne faisant pas de différence entre les différentes zones.

M. René Tornare a étudié les répercussions du nouveau règlement pour ses propriétés et remercie Mme Longchamp pour les renseignements qu'il avait obtenu. Il remercie le Conseil communal pour cette présentation et soutient ce nouveau règlement.

L'Assemblée n'ayant plus de questions, le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte le nouveau règlement tel que proposé ?

Récapitulation générale des taxes			
Taxes uniques		Règl.	Fiche
Taxe de raccordement ouvrages communaux	Fr. / m ²	4,4	4,4
Taxe de raccordement STEP intercommunale	Fr. / EH	2830	2830
Charge de préférence	Fr. / m ²	art.31	art.31
Taxes périodiques (annuelles)			
Taxe de base ouvrages communaux	Fr. / m ²	0,3	0,2
Taxe d'exploitation	Fr. / m ³	3	2,5
Taxe micropolluants (annuelle)			
Selon loi sur la protection des eaux	comprise dans la taxe d'exploitation		

Résultat : **Le nouveau règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux est accepté par 24 voix pour, 13 refus et 3 abstentions**

A l'issue de ce vote, M. Schmutz remercie l'Assemblée pour sa confiance, ses collègues du Conseil communal pour le soutien, Mme Nathalie Longchamp pour son expertise financière, Mme Nathalie Hejda pour la partie réglementaire et pour l'aspect technique M. Pasquier, de la société RWB.

5. Changement de législature – Renouvellement des Commissions

Commission Financière

M. le Syndic remercie la commission financière pour le travail effectué et l'esprit constructif entretenu avec le conseil communal. Il remercie en particulier M. Emmanuel Schornoz pour ses 10 ans à la commission dont 5 ans comme président, ainsi que Mme Myriam Clerc et M. Benoit Gex y ayant œuvré 5 ans.

Sont présentés les candidats suivants :

- Bertrand Ansermot, en fonction depuis 2016, au bénéfice d'un brevet fédéral en assurances privées
- Joël Grandjean, en fonction depuis 2017, au bénéfice d'un brevet fédéral en économie immobilière
- Robert-Philippe Bloch, au bénéfice d'un doctorat en économie, anciennement Directeur de Banque
- Jacques Ropraz, Ingénieur en sciences alimentaires EPFZ, anciennement Directeur de Milco SA
- Yannick Conus, Ingénieur HES en énergie électrique, resp. Unité Ingénierie chez Gruyère Energie

Résultat : les candidats sont élus par acclamation.

Commission d'Urbanisme

M. le Syndic remercie la commission sortante, en particulier pour son implication dans la révision du PAL, commission composée de Mme Elsa Gendre et Steve Progin (représentant le conseil communal) et MM Alexandre Caille, Robert Jenni et Philippe Romanens.

M. Philippe Romanens est vivement pour ses 25 ans de commission et pour ses connaissances de la commune allant jusqu'à en connaître toutes les bornes.

Sont présentés les candidats :

- Alexandre Caille, Architecte, chef de projet au Service des bâtiments de l'Etat de Fribourg
- Robert Jenni, Ingénieur forestier adjoint à la DIAF 3^{ème} Arrondissement, Bulle
- Claude-François Romanens, Chef de secteur responsable de la police de proximité de la Veveysse

Résultat : les candidats sont élus par acclamation

Commission de naturalisations

Pour les 10 dossiers traités durant cette législature, M. le Syndic remercie chaleureusement la commission sortante composée de Mme Natacha Rumo et Jacques Privet (représentant le conseil communal), ainsi que Mme Manuela Hain, MM Denis Romanens et Daniel Fracheboud. Ce dernier ne se représentant pas, les candidats sont les suivants :

- Manuela Hain, collaboratrice administrative au Tribunal d'arrondissement de la Gruyère
- Denis Romanens, jeune retraité, en fonction depuis la mise en place de la commission en 2009
- Benoit Gex, enseignant au CO de la Tour-de-Trême et médiateur scolaire

Résultat : les candidats sont élus par acclamation.

6. Information du Conseil communal et divers

M. le Syndic débute ce point par la présentation d'un bilan de législature pour les années 2016 – 2021. Il remercie ses collègues du Conseil communal pour leur travail, la bonne préparation de leurs dossiers et les séances conduites dans une bonne ambiance basée sur la confiance et le respect. Le Conseil aura eu à faire face à 2 démissions en cours de législature.

Le bon fonctionnement d'une commune, d'un conseil communal, va de pair avec une administration et des employés communaux compétents, motivés et responsabilisés. Il remercie

- Nathalie Longchamp, caissière communale
- Nathalie Hejda engagée en 2019 secrétaire communale
- Delphine Pythoud engagée en 2017 secrétaire admin.et responsable du contrôle de l'habitant
- David Jaquier engagé en 2018 comme employé communal
- Huguette Bouvier, concierge
- Nos employés auxiliaires Nicolas Tornare, Bruno Villos, Gaëtan Fragnière
- Maurice Raboud responsable de la déchetterie
- Pascal Guillet responsable du cimetière

Il tient à remercier le personnel qui a quitté la Commune durant cette législature à savoir

- Renée Maudonnet, secrétaire communale
- Marie Chassot, concierge
- Claude Gremaud, employé auxiliaire
- Alain Brinkmann, employé communal.

La communication du Conseil communal a été relayé notamment par le journal communal et via le site internet. Des informations communales sont à l'avenir également disponibles sur la nouvelle application Igruyère.

Il remercie ses collègues de la rédaction pour leurs articles, et notamment Gaëlle Grand-Clément depuis 2017, Frédéric Portner depuis 2018 et président de la commission et Julien Bard depuis 2019,

Objectifs de législature 2016-2021

Le Conseil communal s'était posé pour défi de réaliser une nouvelle école, de finaliser et adopter le PAL, d'assurer le maintien et amélioration du réseau routier et des infrastructures, de placer et porter Sorens au travers des réorganisations intercommunales, tout ceci en saine gestion communale

Bâtiment scolaire

Objectif atteint pour la réalisation de l'école, projet phare de la législature : l'assemblée acceptait le crédit de construction en 1^{ère} assemblée 2016, les travaux débutaient à l'hiver 2016-2017, les élèves prenaient possession des locaux à la rentrée du 23 août 2018 avant l'inauguration le 10 novembre 2018. Comme président de la commission de bâtisse, M. Ropraz remercie encore une fois les membres de la commission : Valérie Both, Pascal Guillet, Alexandre Caille et Dominique Schmutz. L'étude et à la réalisation du projet (inclus subventions) représentent Fr. 6'456'793.-, soit un montant de Fr. 595'146.- inférieur au budget alloué.

Cercle scolaire

Une fusion scolaire étant obligatoire au regard de la nouvelle loi scolaire, il nous aura fallu 5 ans pour y arriver, ceci en 2018 avec l'approbation du règlement scolaire concrétisant le processus de fusion du cercle avec les communes d'Echarlens et Marsens.

Pour maintenir la qualité du réseau routier, des investissements et travaux annuels successifs ont été réalisés, en lien avec notre plan de réfection du réseau routier. Ce sont plus de 4 KM de routes qui ont été refaites ces 5 dernières années.

Le Conseil communal attend actuellement l'autorisation pour démarrer les travaux du nouveau cheminement piétonnier du bas du village. Par contre, les quais de bus prévus à l'intersection Jorettes-Versanes et au bas du terrain de foot ne pourront pour l'heure pas être réalisés comme mis à l'enquête, le Canton nous demandant de revoir le projet.

L'Avant-projet de loi sur la mobilité mis en consultation en mars dernier précise notamment quels sont les tronçons communaux que le Conseil d'Etat propose de reprendre en route cantonale. C'est avec une certaine satisfaction que nous constatons que le tronçon Vuisternens-Sorens de 13,9 km est inclus au futur plan du réseau des routes cantonales, rappelant que notre route principale représente plus de 5 KM.

Infrastructures liées aux eaux

Concernant les infrastructures souterraines, là également la Commune n'a pas manqué de continuer certains travaux, en particulier le tronçon La Paix-le Cimetière qui était l'un des derniers tronçons d'évacuation des eaux qui n'était pas en séparatif à Sorens.

Grâce aux travaux intensifs de recherches de fuites menés ces dernières années, nous pouvons constater que le réseau de Sorens est bon voir même très bon à comparaison régionale, certains relevés nocturnes démontrant aucune consommation durant parfois jusqu'à 20 minutes.

Divers équipements et bâtiments

L'administration dispose désormais d'outils informatiques adéquats, un travail important ayant également été fait ces dernières années pour la sécurité informatique. Quant au complexe communal, celui vieillit très bien, notamment grâce à l'entretien et aux renouvellements techniques réalisés.

Au niveau de l'édilité, le renouvellement des équipements et du matériel permet aux collaborateurs de travailler de manière toujours plus rationnelle et sécuritaire.

L'étude pour la buvette, vestiaires et place du FC est actuellement en cours.

Les finances communales sont au beau fixe,

- 2 baisses d'impôts successives ont été réalisées sur cette législature,
- notre coefficient étant à 73 pour les personnes physiques.

En Gruyère nous nous retrouvons sur le podium des communes au plus bas taux d'impôt, 3^{ème} ex-aequo avec Riaz, Crésuz étant à 67, Echarlens à 70.

En 5 ans, ce ne sont pas moins de 5'832'000 francs de bénéfice que la commune a généré, ceci avant amortissement supplémentaire et mises en réserve. Nos réserves sont désormais importantes puisqu'elles sont de CHF 4'369'614.

Des finances communales saines

Cette bonne santé financière est due aux contributions de chacun payant des impôts, tout comme à la bonne tenue du budget. Mais elle est due en particulier aux revenus de l'impôt sur les personnes morales représentant plus de 7 millions sur cette législature. Ce revenu par rapport au personnes physiques a représenté en 2017-2018-2019 quasiment le 40% annuel.

En l'état, notre commune fait partie des communes à forte capacité financière, notre indice de potentiel fiscal est donc élevé, le 2^{ème} plus haut en Gruyère après Crésuz.

PAL

Le dossier de révision général du plan d'aménagement local a été déposé en 2016, s'en est suivi le traitement des oppositions et une mise à l'enquête publique complémentaire en 2018.

Le canton a publié récemment ce qu'il n'entend pas approuver, avec la procédure du droit d'être entendu. Comme dans une majorité de communes fribourgeoises révisant leur PAL, cette procédure a été fortement affectée par l'entrée en force de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et ses incidences sur le plan Directeur cantonal, notre révision devant être examinée sous l'angle du nouveau plan directeur cantonal selon décision du Tribunal Fédéral. Le dossier est toutefois à bout touchant.

En cours de législature, le Conseil communal a décidé de s'adjoindre les services d'une personne externe pour les travaux de vérifications de dossiers et de construction en la personne de Mme Anita Baechler.

Obtention du Label cité de l'énergie en 2020

Cette démarche a été menée par une commission ad hoc, sur 2 législatures, les membres actuels en sont Steve Progin, Nathalie Longchamp, David Jaquier, Matthieu Donzallaz et Mario Mineo.

- La Commune dispose désormais d'un plan communal des énergies ainsi qu'un programme de politique énergétique visant à réduire la consommation énergétique, à assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire en augmentant la part des énergies renouvelables.
- La communication et la sensibilisation de la population à cette thématique sont aussi des éléments importants de la démarche.

Pour l'heure, 60% du potentiel d'action répertorié est ainsi réalisé, il s'agit bien évidemment de continuer dans ce sens désormais.

Pour information une étude préalable est actuellement en cours avec la société GESA concernant les possibilités futures et le potentiel pour un chauffage à distance sur notre commune.

Constitution d'une commission Senior

Dans le cadre de la nouvelle loi sur les seniors, les Communes se doivent d'instaurer une politique communale en faveur de la personne âgée. Une commission Senior^a a ainsi été instituée et il remercie pour leur contribution, ses membres Natacha Rumo, Nathalie Hejda, Céline Dias Sousa, Marie-Flore Ernoux et Alexandra Oberson.

Foyer

L'objectif de placer l'EMS de Sorens en position adéquate dans le cadre des réorganisations communales est bien atteint. En effet, un crédit d'étude pour la construction d'un nouveau bâtiment, en lieu et place de l'existant a été voté lors de la dernière assemblée du Réseau Santé. Ce dernier organise actuellement la constitution d'une commission de bâtisse avec en outre des représentants du conseil communal et du foyer.

Eau potable

Lors de la dernière Assemblée des délégués des Communes membres de l'ACAPE, à savoir Echarlens, Marsens, Pont-en-Ogoz et Sorens, il a été décidé d'investir dans le déplacement du puits d'Echarlens pour répondre aux exigences fixées par le canton. Pour rappel, l'eau pompée dans la nappe alimente en eau potable les Communes, ceci en complément de l'eau de source du Gibloux.

Aussi, la gestion opérationnelle de l'ACAPE est confiée, dès cette année, à EAU SUD, société spécialisée dans la gestion de l'eau. Comme nos autres Communes voisines, Sorens a également décidé désormais de leur confier la gestion de son réseau, rappelant par la même l'importance et les responsabilités d'un distributeur d'eau. Évidemment, la facturation de l'eau reste au niveau de la commune.

Pompiers

Afin de répondre aux nouvelles exigences cantonales liées à la refonte de la nouvelle Loi sur la défense incendie et les secours (LDIS), notre corps de sapeurs-pompiers ne fonctionne désormais plus de manière indépendante. Une nouvelle organisation a été mise en place à l'échelle de la basse Gruyère, regroupant ainsi les communes d'Echarlens, Marsens, Pont-en-Ogoz, le Châtelard et Sorens.

Une caserne pour 60-80 pompiers pourrait voir le jour sur la commune de Marsens à l'entrée du village de Sorens en aval du pont de l'autoroute. Cette future étude est toutefois étroitement liée à l'avancement et l'acceptation du PAL de la commune de Marsens, une zone spéciale devant être demandée.

Déchetterie

Dans le prolongement de cette future caserne de pompiers, il sera étudié également la réalisation d'une nouvelle déchetterie intercommunale. Le Conseil communal de Sorens a confirmé son intérêt pour cette étude, cet emplacement étant proche de notre village et notre déchetterie à la limite de sa capacité.

Durant cette législature, nous avons également réaménagé la zone de dépose des branches et introduit le mémo déchets distribué en tout-ménage en début d'année.

COVID et l'après

Durant cette pandémie, les activités communales et surtout intercommunales se sont évidemment réduites, le Conseil communal a dû se familiariser à la téléconférence ou faire ses séances à l'école ou à l'Union pour bénéficier de salles permettant la distanciation.

Le Conseil a dû limiter ses rencontres avec la population, renoncer à l'accueil des nouveaux citoyens ou à la promotion civique mais le service de base au citoyen a toutefois toujours pu être assuré.

Il a une pensée pour toutes les personnes qui ont été touchées dans leur santé durant cette pandémie, et remercie encore une fois celles et ceux qui se sont mobilisés pour les plus fragiles d'entre nous, notamment la Société de jeunesse pour ses actions.

M. le Syndic termine par la jeunesse avec un clin d'œil à Sylvain Nicolet et ses illustrations. C'est pour elle que nous nous devons d'**en sortir par tous les moyens** de cette pandémie, il n'est plus tolérable que leur jeunesse leur soit volée encore plus longtemps.

La parole est à l'Assemblée

Mme Paschoud Lucienne remercie le Conseil communal pour son travail. Elle demande si les places de parc situées au terrain de foot sont-elles communales ? Et si des véhicules sans plaque peuvent rester sur ce terrain ?

M. le Syndic lui répond que le propriétaire est bien la commune et que le parcage de véhicule sans plaque n'est pas admis. Mme Paschoud l'informe qu'il y a un bus sans plaque parké en permanence et si ce n'est pas le bus c'est une voiture. Le Conseil communal en prend note, le nécessaire sera effectué.

M. Guillet Pascal s'occupe du cimetière et relève que l'accès central, en gravier, est difficile pour les personnes âgées. Il y a quelques années, des discussions avaient été engagées pour le pavage de ce dernier. Le Conseil communal prend note de sa proposition.

M. Bloch Robert Philippe bien que déçu de l'issue du vote pour le nouveau règlement communal pour les eaux usées et eaux claires tient à relever la bonne qualité du travail de l'actuel Conseil communal et le remercie. En effet, la Commune de Sorens est classée parmi les 50 meilleures Communes de Suisse. Notre Syndic mérite nos applaudissements car il a fait du bon travail avec son Conseil. L'Assemblée applaudit !

M. René Tornare souhaite remercier le Syndic même s'ils n'ont pas toujours été d'accord. Concernant le PAL, il ne sait pas pourquoi il a été bloqué est-ce à cause du projet de GZ. M. le Syndic l'informe que c'est bien la lourdeur de la procédure. Concernant la déchèterie, M. Tornare souhaite savoir où elle se situera et dans combien de temps elle sera opérationnelle. M. le Syndic l'informe qu'elle se situera en aval du pont de l'autoroute entre la route cantonale et le pont de l'autoroute et que la mise en place dépendra de l'avancée du dossier au Canton. Il est très content de savoir qu'une étude pour un chauffage à distance est en cours. Il demande quand sera connu le résultat, car il réfléchit à changer ses chauffages à mazout et ne sait pas encore vers quelle source de chaleur il doit se tourner. M. le Syndic l'informe qu'une étude est en cours, le Conseil communal pourra probablement lui répondre ces prochains mois.

Concernant l'installation d'éoliennes sur le Gibloux, il souhaite savoir si la Commune a signé un engagement avec le Groupe e car il est contre. M. le Syndic lui répond par la négative, on parle pour l'heure d'études avant d'envisager un véritable projet. M. Tornare souhaite savoir si la Commune pourra voter. M. le Syndic lui répond que la procédure doit être précisée.

M. Romanens, vice-Syndic, prend la parole car ce soir c'est la dernière Assemblée présidée par le Syndic, M. Stéphane Ropraz et le remercie pour ses 15 années au Conseil communal dont 10 ans comme Syndic. Au nom du Conseil communal et de la population, il le remercie pour tout le temps mis à disposition de la collectivité, pour la collégialité, le respect et la bonne ambiance partagée au sein de Conseil.

L'Assemblée remercie M. Ropraz par ses applaudissements.

M. le Syndic remercie son épouse et ses enfants qui l'ont soutenu toutes ces années ainsi que ses amis musiciens pour leur intermède musical. Il remercie aussi les citoyens de Sorens dont il a autant reçu que donné. Il souhaite bonne suite au Conseil communal et aux Commissions. L'Assemblée est levée à 21h50.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Le Syndic

La Secrétaire

D. Romanens

N. Hejda

Ce procès-verbal a été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 3 mai 2021 et par l'Assemblée communale du XXX.



Commune de Sorens

DICASTERES	RESPONSABLES	SUPPLEANTS
Administration générale – Foyer EMS St-Joseph Administration générale Représentations Informations communales, site internet Foyer EMS St-Joseph	Syndic M. Damien Romanens Rte des Versanes 23 dromanens@sorens.ch	Mme Natacha Rumo
Enseignement et formation – Petite enfance – Culture – Loisirs – Sociétés locales Enseignement et formation Accueil extrascolaire Accueil de la petite enfance Sport et culture, sociétés locales Service des curatelles	Vice-syndique Mme Natacha Rumo Rte Principale 101 nrumo@sorens.ch	M. Dominique Schmutz
Aménagement – Environnement – Transports – Communications – Assurances – Aff. juridiques Aménagement du territoire, constructions et mises à l'enquête, cadastre Protection de l'environnement, sites pollués Transports en commun, trafic régional Télécommunications stand de tir Assurances, affaires juridiques	Mme Elsa Gendre Plan-des-Marais 27 egendre@sorens.ch	M. Daniel Gilgen
Eau potable – Eaux usées – Sécurité Approvisionnement en Eau potable Epuration des eaux, eaux claires, canalisations, gaz Service du feu, police du feu Défense incendie Ordre public, sécurité Affaires militaires, protection civile, ORCOC	M. Daniel Gilgen Imp. de la Croix 29 dgilgen@sorens.ch	Mme Elsa Gendre
Corporation – Forêts – Routes – Voirie – Parchets – Corr. des eaux – Endiguements – Ruisseaux Corporation forestière, forêts, chemins forestiers Routes communales, places, trottoirs, éclairage public, signalisation routière, travaux de voirie, déneigement, personnel édilitaire Parchets communaux Corrections des eaux et endiguements, ruisseaux	M. Jacques Privet Le Ru 7 jprivet@sorens.ch	M. Steve Progin
Bâtiments – Déchèterie – Cimetière – Tourisme – Embellissement Bâtiments communaux (Union, complexe, école) Personnel de conciergerie Déchèterie Energie Cimetière Tourisme, chemins pédestres, embellissement	M. Steve Progin Sur-la-Scie 34 sprogin@sorens.ch	M. Jacques Privet
Finances – Santé – Affaires sociales Finances et impôts, capitaux et emprunts Affaires sociales Santé	M. Dominique Schmutz Sur-la-Scie 26 dschmutz@sorens.ch	M. Damien Romanens
Secrétaire communale	Mme Nathalie Hejda 026/915 90 23 commune@sorens.ch	
Administratrice des finances	Mme Nathalie Longchamp 026/915.90.21 caisse@sorens.ch	
Préposée au contrôle des habitants	Mme Delphine Pythoud 026/915.90.20 admin@sorens.ch	
Site internet : www.sorens.ch		
Heures d'ouverture du bureau communal : Mardi : 08h30-11h30, 14h00 - 18h00 ; jeudi : 8h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00		

Obligation du distributeur d'eau

Base légale : ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public (OPBD) du 16 décembre 2016.

Art. 5 : information des consommateurs intermédiaires et finaux

Quiconque distribue de l'eau potable par une installation servant à la distribution d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

1. Information générale

Les propriétaires de sources privées distribuant de l'eau à des bénéficiaires hors de leur réseau familial sont tenus de procéder à l'analyse de leur sources 2 fois par année. Pour le prélèvement, ils peuvent s'adresser au personnel communal lequel acheminera les échantillons au laboratoire cantonal. Les résultats des analyses et les coûts y relatifs seront directement transmis aux propriétaires.

2. Dureté de l'eau

Selon les zones de distribution, la dureté totale de l'eau varie entre 28.8° et 30.0° fh. En cas de longue période sèche, avec l'alimentation principale des réservoirs des Marais et du Riondi depuis les sources de Pont-en-Ogoz et depuis le captage d'Echarlens, ces taux peuvent varier pour la zone de distribution de Sorens. La dureté de l'eau du captage d'Echarlens est sensiblement plus élevée et peut atteindre les 40° fh. La dureté de l'eau n'altère pas sa qualité.

3. Chlorothalonil

Suite à la découverte de présence de métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a fait procéder à des prélèvements d'eau potable à toutes les Communes fribourgeoises.

Les échantillons de Sorens ont révélé que la présence de métabolites de chlorothalonil est en-dessous de la norme admise.

4. Adoucisseurs

En raison de la provenance de l'eau (puits d'Echarlens ou sources communales) la dureté de l'eau peut sensiblement varier. Dès lors, les adoucisseurs d'eau doivent être régulièrement contrôlés par les propriétaires. Une fois adoucie, l'eau devrait encore avoir un taux de dureté de 8° à 12° fh. Une eau adoucie est parfaitement consommable en boisson.

En principe, les installations d'adoucissement de l'eau doivent faire l'objet d'un entretien annuel par le fournisseur, nettoyage, désinfection, réglage.



Radar sorensois

Dans l'édition n° 110 de novembre 2020, le Conseil communal vous avait annoncé une nouvelle rubrique le « **radar sorensois** ».

Dans cette édition, nous vous présentons les résultats de la campagne d'enregistrements de vitesse des véhicules effectuée sur la Rte Principale à la hauteur du quartier de Cotagery.

Nous vous rappelons que cette démarche se veut évidemment pédagogique, visant à renforcer la sécurité et relater la situation telle qu'elle se présente effectivement.

La méthode retenue est d'enregistrer le passage des véhicules et leur vitesse durant 3 semaines. Toutefois, la vitesse ne sera affichée que la 2^{ème} semaine du comptage, permettant ainsi de faire une analyse de la situation avant et après le radar « allumé ».

Au final, le but recherché est que l'automobiliste adopte le réflexe naturel de lever le pied même sans radar et renforcer de surcroît le sentiment de sécurité des piétons et autres voisins.

Ci-dessous, les résultats obtenus.

Période	Affichage	Vitesses mesurées		% des véhicules selon leur vitesse				
		max	moyenne	< 30km/h	30-40km/h	41-50km/h	51-60km/h	61-70km/h
27.04-04.05.2021	oui	77		6.04%	25.32%	57.16%	11.01%	0.43%
04.-11.05.2021	non	89		6.75%	26.95%	56.24%	9.67%	0.35%
11.-18.05.2021	oui	82		5.94%	25.03%	57.00%	11.39%	0.60%

Bonne route, et restez prudents !

Pour le Conseil communal
Jacques Privet



Demandez vite votre carte de crédit pour recevoir votre set de voyage en cadeau



Apprenez-en plus
raiffeisen.ch/macartedecredit

RAIFFEISEN

Les Pic'notes

Ça chante à nouveau dans le chœur d'enfants des Pic'notes !!!

Après une longue pause forcée, Covid oblige, les enfants ont enfin pu reprendre leur activité de chant choral. Nous avons traversé ce silence avec courage, patience et résilience !

De plus, depuis la rentrée de septembre, il y a un nouveau vent qui souffle. Nous avons un nouveau directeur, en la personne de Joseph Diène Senghor qui s'engage à l'enrichissement de la voix de nos chanteurs en herbe.

convient parfaitement aux Pic'notes et cela le réjouit énormément. Chaque maître de chœur a sa façon et ses propres astuces pour transmettre cette passion qu'est le chant, la musique. Joseph a trouvé la sienne.

« Face à la situation et l'incertitude de se projeter dans l'avenir, notre principal projet est de travailler ; la voix, la posture et le chant choral (chanter en écoutant les autres tout en restant sur sa voix). Nous maintenons les répétitions dans l'espoir de pouvoir monter à nouveau sur scène ».



Son parcours :

Formé comme professeur de musique à l'école nationale des arts de Dakar, au Sénégal où il a grandi, le chant est sa plus grande passion. Il s'est installé en Suisse depuis déjà une année, après avoir vécu trois ans à Francfort où le chant lui a beaucoup manqué. Parmi les raisons qui ont motivé son déménagement : sa formation de musicothérapie qui lui tient particulièrement à cœur. Pour lui, dans le domaine musical, on apprend tous les jours. Il n'a pas hésité lorsqu'on lui a proposé la formation de moniteur de jeunesse et musique.

Pour Joseph, c'est une chance d'avoir atterri dans une région où l'on chantonne à tout bout de champ. Il ajoute avec conviction qu'il n'est pas prêt de repartir !

Sa philosophie :

Face à un patrimoine choral très riche qui se transmet de génération en génération, il s'estime chanceux d'avoir déposé ses bagages dans le canton de Fribourg. Il a compris une chose : *« pour réveiller cette petite voix mélodieuse chez les plus jeunes, il n'est pas forcément nécessaire de faire une grande école de musique, il faut avant tout être passionné et laisser le choix aux enfants de ressentir cette musicalité qui s'exprime à travers toute notre expression corporelle. »* La philosophie de Joseph est de donner aux enfants un cadre à la fois agréable et instructif, avec un bon équilibre entre autorité et bienveillance dans un environnement musical. Peu avant et peu après les répétitions Joseph a installé une routine avec ses chanteurs : c'est la danse, le body percussion ou tout simplement de la thérapie musicale. Cette façon de faire

Joseph succède à Madame Sylvie Beaud, à qui nous transmettons nos plus amicales salutations. Nous profitons de cette occasion pour la remercier vivement pour son travail et son engagement avec les Pic'notes.

L'année scolaire 2020-21 se terminera donc sur une touche positive pour les petits chanteurs. Certes il n'y aura pas de spectacle cette année, mais les répétitions ont bel et bien repris et nous pouvons enfin partager notre passion pour la musique.

Avec cette lueur d'espoir que tout redevienne bientôt comme avant, nous osons nous projeter dans le futur et préparer la prochaine année scolaire. Les répétitions resteront identiques à cette année. Les enfants de 2H à 4H répèteront tous les jeudis de 15h40 à 16h40 à la grande salle de l'école de Marsens et les enfants de 5H à 8H de 16h45 à 18h au même endroit.

Alors si votre enfant ou une connaissance est motivé à chanter, danser, et vivre la musique avec tout son corps, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ou à consulter notre site internet.

Le comité des Pic'notes

Contacts:

*Joseph Diène Senghor: 077/238.97.55

*Sarah Jaquet : 079/641.47.25

*site internet : www.picnotes.ch

Sorens d'utrefois

Fanfare de Sorens – 1961-2021

Suite de l'article paru dans le Sorens Info n° 111 de mars 2021.

Les 29 et 30 mai 1965, la société prend part à la 12ème fête cantonale des musiques à Bulle. Les musiciens obtiennent un beau succès puisqu'ils peuvent accrocher à leur bannière une couronne « franges or » pour le morceau de choix et le concours de marche. Les musiciens ne ménagent pas leurs efforts pour être gratifiés de cette distinction. En plus du travail individuel et des répétitions officielles, ils se rendaient aussi les uns chez les autres et répétaient par registres. Quant aux répétitions marchantes, elles se déroulaient souvent le dimanche après-midi, dans la forêt des Derbaly, dans la région du camping, ou même sur la route cantonale, sur le tronçon plat depuis l'ancienne laiterie de Malessert.

Le 29 septembre 1968, jour de la Patronale, grâce une nouvelle fois à l'appui de la population, les 41 musiciens sorenois purent enfin substituer à la fameuse chemise blanche et cravate noire un uniforme de fort belle allure, qui sera fièrement porté durant 20 ans. Le matin, la population fut réveillée par une diane bien sonnante, puis les musiciens allèrent donner aubade à la marraine et au parrain de leur drapeau, avant de déguster une soupe à l'oignon. Au début de la matinée ils défilèrent à deux reprises. Ils firent une dernière fois honneur à leur ancienne tenue, puis ils paradèrent dans leurs uniformes. Après l'office présidé par M. le Curé Maudonnet, le concert sur la place du village, le banquet officiel, auquel étaient invités une brochette de personnalités de la région, fut servi à l'Hôtel de l'Union.



Aubade au Foyer St-Joseph, 28 avril 1963 - ©Photo Glasson

En 1976, les musiciens troquent leur costume d'apparat contre bredzon et dzaquillon, et ceci pour représenter la Suisse lors d'un festival international de musique à Mulhouse. Ce premier voyage à l'extérieur des frontières reste gravé dans toutes les mémoires. Il fut le prélude à une belle histoire, puisque cette manifestation permit de faire la connaissance de M. Jean-Claude Ruffié, membre de l'Union des fanfares de France, instigateur de la rencontre, deux ans plus tard, entre les musiciens de Sorens et ceux de Nézel, à 45 km de Paris.

Il serait trop long de relater dans le détail tous les hauts faits des rencontres Sorens-Nézel. Il convient toutefois de rappeler que c'est en 1978, à l'occasion d'un voyage de trois jours en France, que les deux fanfares ont fait connaissance. Depuis, les Sorenois eurent encore la chance à deux reprises d'apprécier l'hospitalité légendaire de leurs voisins, soit en 1981 et 1986.

Quant à la population de Sorens, elle mit tout en œuvre pour accueillir de son mieux les amis de Nézel, d'abord à l'occasion d'une grande fête populaire en 1979, puis en 1983. Il convient ici de rendre hommage aux principaux instigateurs de

ces rencontres, en particulier MM. Jean-Claude Ruffié et Henri Mauron, présidents des deux fanfares respectives. A noter que les musiciens et accompagnants logeaient chez l'habitant, ce qui donna lieu à de belles histoires d'amitié, qui ont perduré bien au-delà des rencontres officielles. Permettez-moi de relater encore un souvenir personnel : lors d'un voyage à Nézel, nous avons invité Bernard Romanens à se joindre à nous. Evidemment, la visite de Paris et de sa tour Eiffel étaient au programme. Tout en haut de la tour Eiffel, nous avons emprunté discrètement un escalier normalement fermé au public, et c'est sur une petite plateforme, cheveux aux vents (et la trouille au ventre en ce qui me concerne), que nous avons écouté et apprécié la prestation de Bernard, chantant le Ranz des vaches. Un tout grand moment ! En 1984, la fanfare se rendra encore à Annecy.

En 1982, la fanfare crée une section de cadets. Formés par des moniteurs dévoués et compétents, issus des rangs de la fanfare, jeunes souffleurs et tambours ne tardent pas à rejoindre leurs aînés. L'intégration à l'Ensemble de l'Ecole secondaire, ainsi que les cours d'appui donnés dans le cadre du giron et dans les camps organisés par l'association cantonale des cadets, permettent à ces jeunes musiciens de découvrir d'autres facettes de la musique, et de côtoyer des camarades qui partagent le même idéal. Par la suite, le Conservatoire prendra le relais.

Après Bulle en 1965, la fanfare participe encore aux fêtes cantonales de Guin en 1970, de Romont en 1975. En 1985, à la Fête cantonale à Morat, elle se présente avec un effectif de 52 membres, dont 14 tambours, en formation de batterie anglaise.



Inauguration des uniformes, 29 septembre 1968

1er rang :

de gauche à droite

Juliana Ropraz, Suzanne Romanens, Berthe Romanens

2ème rang :

René Romanens, Albert Romanens, Noël Romanens, Louis Ropraz, Nicolas Fragnière

En 1990, la fête cantonale a lieu à Marly. La fanfare de Sorens évolue en 3ème catégorie, et obtient le premier rang sur 31 formations pour les morceaux de choix et imposé.

En août 1988, les musiciens de Sorens inaugurent un nouvel uniforme. Le choix s'est porté sur un uniforme historique, qui habillait les soldats du régiment de Castella, au service des rois de France au 18ème siècle, uniforme toujours porté aujourd'hui.

Au cours de ses 30 premières années d'existence, la société vit défiler au pupitre de direction plusieurs titulaires. MM. Gilbert Risse, de 1961 à 1973, Louis Pittet, de 1973 à 1976, Michel Ayer, de 1976 à 1980, Gérard Romanens, de 1980 à 1990.

Au terme de cet aperçu historique, le soussigné rend hommage à la grande famille de la Société de musique de Sorens, en particulier à ses membres fondateurs et actifs. Il leur souhaite d'ores et déjà un bon anniversaire, en espérant que des jours meilleurs viendront, et que ce jubilé pourra être marqué comme il se doit.

Gérard Romanens

Rencontre : OKAYA & M. Bernard Stählin

Je sonne à la porte, je suis accueillie par une petite peluche blanche frisée, douce et timide, qui m'observe, sur la réserve. Je me sens analysée. Ses petits yeux semblent dire : es-tu un danger pour mon maître ? Bernard m'invite, avec un grand sourire, à entrer dans leur demeure chaleureuse. Bernard Stählin vit avec sa chienne Okaya, de race Coton de Tuelar, qui aura 3 ans le 30 août de cette année.

Bernard me raconte une partie de son chemin de vie... il est devenu épileptique à l'âge de 35 ans suite à une tumeur cérébrale.

Puis, en 2012, il fût victime d'un accident de travail qui a bouleversé sa vie du jour au lendemain. La médecine n'a jamais pu mettre un mot exact sur les conséquences de celui-ci, son dos fût gravement atteint. Bilan, il ne peut plus travailler. Suivant certaines positions, la moelle épinière est touchée et Bernard se retrouve paralysé du côté gauche, d'où sa canne qui l'aide à se maintenir. En discussion avec son médecin, celui-ci lui propose d'acquérir un chien d'agrément afin d'éviter la chaise roulante : il faut bouger !

Dès lors, surfant sur internet, Bernard « tombe en amour » pour la petite Okaya de 12 semaines, qui vivait à 600 km en France. Personne ne voulait d'elle car elle a une mâchoire beaucoup plus petite en bas qu'en haut...mais pour lui c'était ELLE ! La connexion était déjà faite et les propriétaires d'Okaya sont venus jusqu'en Suisse pour la lui confier...

Et c'est parti pour la grande aventure, très touchante et émouvante, pour ces deux acolytes inséparables ! Bernard me dit qu'il l'a éduquée aux caresses : il y a « un respect mutuel entre nous »!



Un jour, Bernard perd conscience à deux pas de chez lui, sur le parking qui se trouve derrière le restaurant de l'Union fermé ce jour-là. Okaya, 8 mois, aboie afin « d'appeler » au secours mais personne n'est présent à ce moment. Elle se met alors sur le thorax de son maître et commence à lécher sa plaie sanguinolente ainsi que tout son visage, sans arrêt, jusqu'à ce que celui-ci reprenne conscience : Okaya « pleure » de joie, elle se frotte à lui, elle continue à le motiver, elle ne lâche rien jusqu'à ce que Bernard se relève ! Les voilà de retour à leur appartement au-dessus de l'Union...

Bernard se sent plutôt bien, mais Okaya sent que quelque chose ne tourne pas rond : elle se met face à lui, le fixant d'un regard franc, l'obligeant à reculer jusqu'à ce qu'il s'assoie sur son canapé afin qu'il soit en sécurité. De suite, Okaya saute sur ses genoux : la crise d'épilepsie arrive, il perd à nouveau conscience, elle se remet à le lécher jusqu'à ce qu'il reprenne connaissance. Ensuite, lorsqu'elle ressent que Bernard va bien et qu'il est hors de danger, Okaya s'endort rapidement afin de récupérer. Elle lui transmet toute son énergie dans ce genre de situation.

Son « travail » est terminé, elle peut se relâcher sereinement.

Au fil du temps, Okaya a toujours pu prévenir les crises qui arrivaient, elle détecte rapidement les symptômes, environ 15-20 minutes avant qu'elles ne surviennent. D'autre part, Okaya a la capacité de détecter tous les malaises qui ne sont pas uniquement liés à l'épilepsie. Elle ressent les vibrations de Bernard qui se modifient. Son médecin a donc fait une demande de certificat afin qu'Okaya puisse avoir le titre de chien d'assistance et le suivre partout dans les zones où les chiens sont interdits.

Okaya a l'œil à 100% sur son maître, j'ai pu le constater moi-même lors de ma visite chez eux. Bernard m'a même fait une petite « simulation » de malaise et Okaya a tout de suite accouru.

Dans leur quotidien, Okaya est très présente dans d'autres tâches : lors de la douche, il y a un temps de 15 minutes, au-delà, Okaya tire d'elle-même le rideau de douche afin de s'assurer du bien-être de son maître. Elle le suit au WC, à la cuisine, au salon. Le soir ils sont collés l'un à l'autre sur le sofa devant la TV. Il y a toujours un contact soit physique soit visuel. Elle lui retire même les chaussettes le soir avant le coucher, par contre « elle ne sait pas les remettre » me dit Bernard en éclatant de rire ! Au coucher, elle vient à nouveau se poser sur son thorax et il lui donne le programme de la journée du lendemain : ainsi Okaya n'est jamais surprise de ce qui va arriver.

Bernard a eu cinq chiens, il est très passionné et est un grand connaisseur de chaque race. Il me raconte les yeux brillants :

Bernard Staehlin :

« Je n'ai jamais eu une complicité telle que celle-ci, c'est le plus bel Amour de ma Vie et sans elle je ne peux plus vivre ».

Je suis repartie de chez Bernard le cœur rempli d'amour. Avoir pu passer du temps avec eux c'était un magnifique cadeau ainsi qu'une leçon de vie qui amène à la réflexion. Bernard est une personne douce, avenante, bienveillante et remplie d'humour !

On sent qu'il y a du vécu et c'est toujours un apprentissage de pouvoir côtoyer une personne telle que lui.

Quant à Okaya, je suis sans mot devant ce petit être qui est un grand Être, doté d'une conscience que souvent l'humain a tendance à sous-estimer.

La relation entre l'humain et l'animal est magique quand les cœurs sont connectés !



J'ai été très émue lors de mon passage chez eux, les larmes aux coins des yeux. Bernard dédie cet article à sa chienne Okaya, avec tout son amour.

Merci à eux de m'avoir accueilli au sein de leur Vie.

Pour Sorens Info
Isabelle Mineo

La force d'une région
www.gruyere-energie.ch

f i in

**SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE**

POUR VOUS, GRUYÈRE ÉNERGIE DÉCROCHE LE SOLEIL !

- Étude de faisabilité et devis
- Installation et mise en service
- Maintenance

 **GESA**
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

Retrouvez toutes nos offres sur :
www.gruyere-energie.ch
Contact : T +41 26 919 23 23
office@gruyere-energie.ch



Florence Maillard :

« Une bibliothèque vit par les livres qui arrivent et puis qui ressortent. À « La Poche à Livres » c'est, chaque année, environ 400 nouveaux livres qui arrivent et en moyenne 12'500 documents qui sont prêtés pour plus de 8'300 références. »

« Aujourd'hui, il y a tant de choses qui nous parviennent. Tant d'informations. Tellement de nouveaux développements. Tous nous demandant autant de nouvelles compétences. Nous avons besoin du savoir, nous avons besoin d'emplois. Il nous faut du temps pour nous-même et pour nos proches.

Nous avons besoin... d'un endroit où trouver les ressources pour acquérir de nouvelles compétences. Où trouver de quoi en connaître plus sur ce que nous aimons. Où s'améliorer et faire des progrès. Où rejoindre nos proches et où se faire de nouveaux amis.

Ces endroits sont déjà là, dans 65'000 lieux à travers l'Europe, accueillant plus de 100 millions de citoyens chaque année. Des endroits qui luttent contre le chômage, l'illettrisme, l'illettrisme numérique et la solitude.

Ce sont des endroits à proximité qui rapprochent les gens, qui nourrissent les employés qualifiés et qui nourrissent les débutants créatifs, ainsi que les communautés cohésives dont l'Europe a besoin. Des endroits dont nous ne pouvons pas nous passer.

La bibliothèque change la vie! »

Le texte ci-dessus est extrait d'une animation vidéo, du programme européen « Public Libraries 2030 », trouvée sur le Site Internet de l'Association des Bibliothèques Fribourgeoises (<https://www.bibliofr.ch/>).

Son contenu nous donne en substance ce que Florence Maillard a, elle aussi, cherché – et cherche encore – à promouvoir, à développer et à défendre localement. Et cela, tant par sa fonction de collaboratrice au sein de la Bibliothèque de la

Ville de Fribourg que dans son action bénévole, pour notre village et comme responsable de notre bibliothèque « La Poche à Livre ».

Depuis sa création il y a 29 ans, « La Poche à Livres » a fait beaucoup de petits kangourous et a facilité l'accès à la lecture pour plus d'enfants encore. Mais c'est au cours des 17 dernières années et avec l'aide d'une douzaine de bénévoles – actuellement, mais il faut encore en compter une vingtaine d'autres au fil du temps – que Florence, qui n'a pas ménagé son énergie, son temps mais aussi son plaisir, a contribué à faire d'une petite bibliothèque de patelin « La Poche à Livres » d'aujourd'hui.

Un lieu d'échange et de transmission connu et reconnu par nombre de citoyens et d'enfants des communes de la rive gauche, en Basse-Gruyère.

En date du 11 mai dernier, ce fut le moment pour Florence d'animer une dernière fois l'Assemblée Générale en sa qualité de Présidente de la Bibliothèque « La Poche à Livres » de Sorens. Ce fut aussi l'occasion, pour elle, de dresser un bilan très riche et positif de toutes ces années d'actions bénévoles en faveur de l'édition, de la distribution, de la culture, de la transmission des savoirs par et pour le Livre. Cette Assemblée fut néanmoins, pour elle, teintée d'une pointe d'amertume à l'idée de ne pas avoir identifié – pour l'instant – la personne qui va assurer sa succession à long terme. Pour l'heure, c'est Hélène Beaud qui assure l'intérim. Cette dernière gageant que cette situation ne perdure pas trop et espérant surtout ne pas être aussi seule ! Car ils ne sont actuellement plus que deux, au comité de « La Poche à Livres ».

Par cette absence de relève, qui ne la surprend pas vraiment, Florence en vient à ex-

primer un autre bémol : celui de n'avoir pas encore vu cette bibliothèque franchir le cap d'une reconnaissance officielle – dans le dispositif des services intercommunaux – liée aux Cercles Scolaires notamment. Pourtant, hormis la possibilité d'engager et donc de rémunérer une personne en charge de sa gestion, « La Poche à Livres » dispose déjà de tous les atouts pour remplir une mission à la fois de service public et de soutien scolaire.

Cette bibliothèque, qui est bel et bien un partenaire unique, utile et apprécié du public et des écoles de la Rive-Gauche, n'en est pas moins cantonnée à une subsistance aléatoire, faute d'un subventionnement professionnalisant. Mais cela pourrait bientôt changer, au vu des dispositions prévues dans l'actuelle Loi Scolaire, comme à la faveur d'un recensement des bibliothèques du Canton qui est conduit par le Service de la Culture de l'Etat de Fribourg et à l'initiative de BiblioFR. Florence s'en réjouit !

Il nous reste à exprimer – ici – à Florence, toute notre gratitude, notre reconnaissance pour cet important, cet impliquant service par lequel elle s'est engagée au cours de ces nombreuses années. Au nom des enfants, au nom des plus grands qui désormais font des bonds de kangourous dans leurs très sérieuses vies d'adultes,



Un grand grand grand MERCI !

Et que puisse « La Poche à Livres » avoir encore de belles pages devant elle.

Pour Sorens Info
Frédéric Portner

Horaires d'ouverture :

18h00 - 19h00 le lundi

15h00 - 17h00 le jeudi

10h30 - 12h00 le samedi

Pendant les vacances scolaires, uniquement le samedi.



PROGIN &
GRANGIER
IMMOBILIER

COURTAGE ET GESTION DE COPROPRIÉTÉS
026 913 78 69 - www.progin-grangier.ch



Installée depuis 14 ans à Sorens, Renée DING vous invite, tout en douceur, dans son Espace Bien-Être pour aller à la découverte de vous-même. Chez Renée, l'expression « se sentir bien » prend tout son sens. En effet, elle propose, entre autres, des séances d'Olfactothérapie, thérapie qui fait appel au sens de l'odorat.

Renée a eu la chance de se former auprès de Gilles Fournil, fondateur de la méthode. Cette formation s'est déroulée sur plusieurs années et s'est close par l'obtention d'un certificat lui permettant de pratiquer.

L'olfactothérapie est une méthode thérapeutique alliant l'écoute attentive et bienveillante et le pouvoir des huiles essentielles utilisées tant au niveau olfactif que vibratoire. Elle favorise un accès direct à nos émotions, notre créativité, notre inconscient, à tout ce que nous sommes. Un accompagnement en olfactothérapie permet d'entreprendre un voyage au cœur de Soi, à la rencontre de sa vraie nature par le déblocage d'anciens traumas.

Ainsi Renée peut vous aider à ouvrir des espaces et libérer des nœuds conscients ou inconscients du passé.

Comment se déroule une séance d'olfactothérapie ? Après un premier temps d'accueil, de détente et d'écoute attentive, Renée sélectionne pour vous, parmi une soixante d'huiles essentielles chémotypées, les 2 à 5 huiles qui lui semblent le plus appropriées en fonction de ce qu'elle aura entendu, perçu, ressenti en vous écoutant. Ces essences vous seront présentées afin que vous les classiez selon vos préférences. Renée vous proposera alors d'explorer ce qui se passe en vous en respirant chacune de ces odeurs. C'est alors un voyage dans la subtilité qui peut se passer permettant de visiter des ressentis enfouis dans le conscient et le subconscient. La séance se termine par un nouveau passage de chacune des huiles présentées et par l'observation de ce qui a pu être visité et peut-être lâché.

Ce qui m'a marquée chez Renée c'est son appétit pour apprendre et se perfectionner.

Son chemin de formation a commencé en 2000 alors qu'elle était encore en activité en tant qu'assistante de direction. Et c'est le thème de la relation à soi et de la relation à l'autre qui l'avait alors attirée.

Cela ne l'a pas empêchée de vivre le premier stage de sa formation comme une véritable « douche froide »... Alors femme tenace et engagée, Renée n'a rien lâché et a continué pendant 6 ans à se former sur ce thème tellement essentiel dans nos vies qu'est la relation à soi et aux autres. Ce fût pour elle un beau chemin « d'ouverture aux autres, de réconciliation, d'apaisement avec sa propre histoire », un chemin parsemé d'émotions, de rires, de pleurs, ... « ça m'a posé comme jamais ». Renée a alors continué son chemin d'exploration avec des approches de plus en plus subtiles qui relient le corps et l'esprit comme la respiration, la méditation et le yoga.

Ce n'est pas moins de 600 h. de formation sur 3 ans qui permettent à Renée de proposer également des séances de massages.

« Le toucher sous forme de massages et massages-détente favorise la reconnexion du mental avec le corps et l'harmonise ».

Et qui dit approches de plus en plus subtiles, dit aussi approche énergétique. C'est ainsi que Renée s'est encore formée au Reiki, qui est aujourd'hui de plus en plus apprécié. Le Reiki stimule et renforce l'énergie dans l'organisme. Cette énergie va se diriger naturellement vers les zones qui en ont besoin. Le Reiki ressource, détend, libère les blocages énergétiques, renforce le système immunitaire, atténue la douleur et élimine les toxines du corps.

Il stimule le bien-être, favorise la relaxation et harmonise la circulation de l'énergie. Et c'est en tant que Maître Reiki que Renée utilise cette approche énergétique.

Alors, envie de vous sentir bien... ! vous auriez le nez fin de vous laisser guider par la présence attentive et bienveillante de Renée.

Mais, selon votre sensibilité, vous pourriez aussi croiser Renée, cette passionnée de moto au détour d'une route lors d'un de ses voyages en 2 roues.

Pour Sorens Info
Gaëlle Grand-Clément



Stéphane Missana

Rénovation | Peinture | Papier-peint | Plâtrerie | Parquet

1642 Sorens

T 026 915 11 02

M 079 224 16 10

info@missana.ch

www.missana.ch



Moove
2Bfit

Venez danser, bouger

Le cours associe mouvements cardio-training, renforcement musculaire, stretching et relaxation.

Sorens : Lundi 20h00 à 21h00

Riaz : Jeudi 8h30 à 9h30

Info : Carole Kilchoer 079/579.23.76

Lè Mayintsètè è lè Mayintsè.

L'an pachâ, rin dè tsan dou premi dè mé. Ma chtî an lè jinfan tsantèri l'an pu kan mimo tsantâ din lè méjon.

La dèchijion l'è arrouvâye on bokon tâ è lè tsantèri l'an pâ pu tan rèkordâ. È le tin ihrè pâ tan avui là, panyi.

Dè gran matin, no j'an jou le pyéji dè ouhre, Manon è Ydelssa ke l'an tsantâ « Yola ».

« Y Bordonné » prèjintâ pa Hugo, Noa è Gabin, ounna galéja tsanhon.

Apri, Louise è Claire, duvè galéjè fithètè avu Soraya dè Tserlin, no j'an pu ouhre « A no hérô dè ti lè dzouà ».

A midzoua, nouthrè dou piti jinfan in bredzon è dzakiyon, Célia é Lucas, no j'an rèdzoyi avu « Ma Grevire ».

Du goutâ, nouthrè piti nèvâ l'an pachâ la pouârta avu lou chènia Marc, Elodie l'a tsantao « Le Viye Tsalè » è Michaël « Viva le Furi ».

« To l'Univê », inke le tsan ke no j'an propoujâ Elio è Joël.

Apri, Manon è Emilie « in dzakiyon », la fithe a nouthra novala viche-chindic no j'an tsantâ « Din ma Dza ».

Trè tsantèridè dè Machin, Roxane, Julie è Katy l'an intèrprètâ « Bondzoua dè Boun'an ».

« Mon piti Tsa », ounna galéja tsanhon dè Manon ke lè vinyète no trovâ avu cha dona è chon chènia.

È po fourni, dou j'inchtrumin, ou kornè, Hugo avui « Ukraine » è Marius a la gytâre no j'a dzuyi « Valsers ».

Le lindèman, no j'avan la premire komnyon dè nouthra pitita fithe Noélie a Lecho, avu chon frère Baptiste è lou vejîn Céléstin, y no j'an tsantâ « La Fontanna dè Lecho », ha tsanhon y kontè la fari-boula dè la fontanna dè Lecho.

Tchin bi momin no j'an pachâ, on gran bravo a totè lè mayintsètè è ti lè mayintsè,

On cheul pitit règré, pâ dè tsanhon in patè, ma cherè po l'an kevin, chin lè chur.

È po l'an kevin achebin, le rètoua dè nouthra chochiètâ dè dzounèhe « La Dzoyaja » è achebin lè j'aktivitao dè nouthrè chochiètâ dou velâdzo, po rèdzoyi nouthrè ka è bayi dou bouneu a totè è a ti, din ha balla kotse dè nouthron bi payi.

Dèni a Léon dè Potson.

Les chanteuses et chanteurs du 1er mai.

L'année passée, pas de chant du premier mai. Mais cette année les enfants chanteurs ont pu quand même chanter dans les maisons.

La décision est arrivée un peu tard et ils n'ont pas pu beaucoup répéter. Et le temps n'a pas tellement été avec eux.

De grand matin, on a eu le plaisir d'entendre, Manon et Ydelssa qui ont chanté « Yola ».

« Ça Bourdonne » présenté par Hugo, Noa et Gabin, une jolie chanson.

Après, Louise et Claire, avec Soraya d'Echarlens, on a pu entendre « A nos héros du quotidien ».

A midi, nos deux petits-enfants en bredzon et dzaquillon, Célia et Lucas, nous ont réjoui avec « Ma Gruyère ».

Après dîner, nos petits neveux ont passé la porte avec leur papa Marc, Elodie a chanté « Le Vieux Chalet » et Michaël « Vive le Printemps ».

« Tout l'Univers » voilà le chant que nous ont proposé Elio et Joël.

Après, Manon et Emilie « en dzaquillon », la fille à notre nouvelle vice-syndique, nous ont chanté « Dans ma Forêt ».

Trois chanteuses de Marsens, Roxane, Julie et Katy ont interprété « Bonne et heureuse année ».

« Mon petit Chat », une jolie chanson de Manon qui est venue nous trouver avec sa maman et son papa.

Et pour finir, deux instruments, au cornet Hugo avec « Ukraine » et Marius à la guitare nous ont joué « Valsers ».

Le lendemain, nous avons la première communion de notre petite-fille Noélie à Lessoc, avec son frère Baptiste et leur voisin Céléstin, ils nous ont chanté « La Fontaine de Lessoc », cette chanson raconte la légende de la fontaine de Lessoc.

Quels beaux moments on a passé, un grand bravo à toutes les chanteuses et chanteurs du 1er mai.

Un seul petit regret, pas de chanson en patois, mais ce sera pour l'année prochaine, c'est sûr.

Et pour l'an prochain aussi, le retour de notre société de jeunesse « La Joyeuse » et aussi de nos sociétés du village, pour réjouir nos cœurs et donner du bonheur à toutes et à tous, dans ce beau coin de notre beau pays.

Denis à Léon de Potson.



Hugo, Noa et Gabin



Louise, Soraya et Claire



Célia et Lucas



Emilie et Manon



Noélie et Baptiste

La Revue Chat-tirique

La Revue Chat-tirique



Des Chats éer-hachés

Un chasseur sachant chasser sans ses six chiens est un bon chasseur...

Le printemps, les petites fleurs, la fleur au fusil et à cheval chur les princhipes.

Chu indigné ! Chu encore révolté par che que j'ai lu dans une tribune libre de bon chens en avril dernier. Ch'est pas normal, ch'est même immoral car en princhipe, en avril, on ne che découvre pas d'un fil ! Et là on nous a fait l'apologie d'un crime de genre : chelui de richquer une pandémie de conjonctivites en encourageant les gorets à che rincher l'œil, en pleine période de pollinijation et par un effeuillage en pleine rue. Après allez-y pour les choigner ces cochons-là, z'ont pas d'gène !

Faut pas déconner avec les princhipes. Y chont pas là pour faire joli comme les pots de fleurs le long de la Rte Princhipale ! Y chont là pour marquer une limite aux flagorneurs de tous poils. Tout comme, par ailleurs, aux blanc-che-s becs à poil – ou à moitié – qui penchent avoir le monopole de l'indignation et de la surenchère, du moment qu'ils-elles ont appris à ergoter. Fort heureusement, pour chette fois-ci, la météo a chu calmer les echprits échaudés en programmant, dans l'urgenche, un mois de mai pourri.

Mais, en penchant à l'avenir. Ch'il vous plaît, un peu de tenue ! En avril vous rechtez dans la file, à 1,5 m des fêches qui vous prochèdent et en ne regardant, bien évidemment, que les marques au chol d'un œil chec et défloré. Et puis en mai, vous vous défroquez avec qui vous plaît, du moment que ch'est conchenti, avec fleurs, chichis et tout le toutim, du moment que ça dé-fraye pas la chronique, du moment que votre cour martiale n'intérece personne.

Sorens Info : « La Griffre »
(égratinée par Frédéric Portner)

ON DÉMÉNAGE

NOUVELLE ADRESSE
Rte. Principale 140
1642-SORENS

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE COLLECTION
BRASEROS-BARBECUE

076 719 53 53



ECOÂTRE
POÊLES-CHEMINÉES
www.ecoatre.ch

Plantes invasives

Avec le retour des beaux jours, les plantes indésirables font leur retour dans nos jardins. Ci-après vous trouverez un résumé des plantes à arracher afin d'éviter leur propagation.

SÉNEÇON JACOBÉE (voir photos en annexe)

Le séneçon jacobée est en cours de floraison; c'est le stade idéal pour l'arracher. Il est possible de le faire à la main. Cette mauvaise herbe est très toxique pour les bovins et les chevaux. Elle se propage par les graines emportées par le vent, comme les chardons. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de la combattre avant la formation des graines, sur tout le territoire agricole et non agricole. Il est important de l'éliminer même s'il n'y a que peu de plantes, car la production de graines par plante est importante et les graines survivent plusieurs années dans le sol. Bien que la lutte ne soit pas obligatoire, au contraire des plantes suivantes, combattre cette adventice évite des risques d'intoxication du bétail.

Pratiquement, le mieux est d'utiliser des gants pour l'arracher, de récolter les plantes qui pourront être évacuées dans des containers prévus à cet effet à la déchetterie. La Commune se chargera de les incinérer.



CHARDON DES CHAMPS

Le chardon des champs est en floraison et donc bien visible ; il doit absolument être éliminé avant la formation des graines.

C'est en effet un travail de titan pour quelques paysans isolés, et c'est pourquoi la mobilisation de chacun et des collectivités est indispensable. De la rapidité d'action et de sa systématique dépendra l'éradication du Séneçon jacobée.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur les plantes indésirables, nous vous conseillons de vous rendre sur le lien ci-dessous :

www.fr.ch/grangeneuve/service-phytosanitaire-cantonal

Nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos cordiales salutations.

Le Conseil communal



Vente directe à la ferme



Ferme privet



oeufs bio

Lait bio

Vente directe à la ferme



Ferme privet

Rte de Abbaye 11
1642 Sorens

Irène Privet
Tél. 079 212 46 64
irene.privet@websud.ch

Sébastien Jaquet
Tél. 079 541 81 92
sarah.sebastien@bluewin.ch



Photo mystère

Saurez-vous deviner où se trouve cette carcasse ?

Votre réponse est attendue au bureau communal ou par mail à l'adresse : commune@sorens.ch



Résultat du no 111

Vous étiez nombreux à avoir trouvé la bonne réponse, c'est la maison Neuve située à Malessert qui a été prise en photo.

Le tirage au sort a désigné Mme Clémence Glasson comme gagnante. Elle est invitée à passer à l'administration communale pour y retirer son gain.

Mémento

Secrétariat communal	026 915 90 23
Contrôle des habitants	026 915 90 20
Caisse communale	026 915 90 21
Urgence eau potable	026 552 51 32

Horaires d'ouverture

Administration communale

Mardi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 18h00
Jeudi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00

Déchetterie

Mercredi	15h30 - 18h30
Samedi	9h30 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Dates à retenir

16.08.2021-22.08.2021 Fermeture estivale du bureau communal

ACHETEZ DES LÉGUMES FRAIS AUX

Jardins de Bellevue
Sorens

TOUS LES MERCREDIS ENTRE 16 ET 18H.

ROUTE DES JORETTES 114 - WWW.JARDINSDEBELLEVUE.CH - 079 197 30 98